

Liberté Égalité Fraternité

## RECUEIL SPECIAL DES ACTES **ADMINISTRATIFS N°86**

Publié le 29 juin 2023







DIRECTION DES ARCHIVES DÉPARTEMENTALES	?
Sarviga das Arabiyas Cantamparainas	
Service des Archives Contemporaines Décision n°2023-26-46 en date du 28 juin 2023 portant subdélégation de signature à Madame PIA RIGALDIES dans	S
le cadre des attributions et compétences de Monsieur Lionel GALLOIS, Directeur des archives départementales du Pa de-Calais	

## **DIRECTION DES ARCHIVES DÉPARTEMENTALES**

## SERVICE DES ARCHIVES CONTEMPORAINES

- Décision n°2023-26-46 en date du 28 juin 2023 portant subdélégation de signature à Madame PIA RIGALDIES dans le cadre des attributions et compétences de Monsieur Lionel GALLOIS, Directeur des archives départementales du Pas-de-Calais



Direction des Archives départementales

Service des archives contemporaines

Arras, le 28 juin 2023

Nº 2023-26-46

DÉCISION PORTANT SUBDÉLÉGATION DE SIGNATURE À MADAME PIA RIGALDIES DANS LE CADRE DES ATTRIBUTIONS ET COMPÉTENCES DE MONSIEUR LIONEL GALLOIS, DIRECTEUR DES ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DU PAS-DE-CALAIS

Le conservateur général du patrimoine, directeur des archives départementales du Pas-de-Calais,

Vu le Code du patrimoine, livre II;

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 1421-1 à L. 1421-2, D. 1421-1 à D. 1421-2 ;

Vu la loi nº 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

Vu le décret du Président de la République en Conseil des ministres du 20 juillet 2022 portant nomination de M. Jacques BILLANT, préfet de la région Réunion, préfet de la Réunion (hors classe), en qualité de préfet du Pas-de-Calais (hors classe) à compter du 10 août 2022 ;

Vu la note ministérielle du 8 décembre 2008 portant nomination de M. Lionel GALLOIS, conservateur en chef du patrimoine, en qualité de directeur des archives départementales du Pas-de-Calais;

Vu l'arrêté préfectoral nº 2022-26-97 en date du 10 août 2022 accordant délégation de signature à M. Lionel GALLOIS, directeur des archives départementales du Pas-de-Calais ;

## Décide

Article 1º : Subdélégation est donnée à Mº Pia RIGALDIES, conservatrice du patrimoine, à l'effet de signer, dans le cadre de ses attributions et compétences, toutes correspondances, rapports, visas et décisions relatifs aux matières énumérées dans l'arrêté préfectoral n° 2022-26-97 susvisé, à l'exception des autorisations mentionnées à l'alinéa f de l'article 1.

Article 2: Le directeur des archives départementales du Pas-de-Calais et M<sup>m</sup> Pia RIGALDIES sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision qui sera publiée au recueil des actes administratifs de la préfecture du département et entrera en vigueur à compter du lundi 3 juillet 2023.

> Le conservateur général du patrimoine, directeur des archives departementales,

> > Lionel CALLOIS

Ruz Ferdinand Bussion 62920 ARRAS Codes 9 Tat 103 23 71 10 90